

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2015

Présents : Michèle HARANG – Marie-Hélène BONNEL – Geneviève DAMON – Christian CASSULO – Pierre-François CHAUT – Jean-Claude COURET – Loïc FAUVET – Claude FERRARI

Absent(es) excusé(es) : Bruno JACQUETIN donne pouvoir à Christian CASSULO
Marie-Laure JOURDY donne pouvoir à Claude FERRARI
Bernadette MANDON donne pouvoir à Michèle HARANG

Absent (s) : //

En l'absence du maire, la présidence de séance est assurée par Claude FERRARI, 1^{er} adjoint.

Secrétaire de séance : Michèle HARANG

Ouverture de la séance : 19h07

1 – Délibérations de la séance

1. Dans le cadre de la participation du réseau d'Eau aux frais de personnel des agents communaux, accord est donné pour que la Commune facture le réseau du montant inscrit à son BP 2015, soit 9 524 €.

11 votes → Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 11

2. DM n° 1 : Budget Eau, section exploitation
- o Compte 618 – charge à caractère général – divers - 10 300.00 €
 - o Compte 673 – régularisation prêt assainissement CALF + 8 106.00 €
 - o Compte 673 – annulation de titres sur exercices antérieurs + 1 370.00 €
 - o Compte 6811-042 – dotation aux amortissements et provisions + 824.00 €

11 votes → Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 11

3. DM n° 2 : Budget Eau, section investissement
- o Compte 1641 – emprunts en Euros + 217 524.00 €
 - o Compte 1318 – subventions d'équipement transférables + 291 355.00 €
 - o Chapitre 024 – produits de cessions d'immobilisations - 508 879.00 €

11 votes → Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 11

4. DM n° 3 : Budget Eau, section investissement
- o Compte 2315 – immo. en cours – installation matériel et outillage + 12 796.00 €
 - o Compte 1641 – régularisation de prêt - 8 106.00 €
 - o Compte 1021 – dotation - 3 866.00 €
 - o Compte 28158-040 – autres installations – mat. et outillage - 824.00 €

11 votes → Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 11

5. DM n° 14 : Budget Commune – section fonctionnement
- o Compte 6411 – frais de personnel – titulaire + 1 784.00 €
 - o Compte 6451 – charges sociales – URSSAF (et autres) + 1 000.00 €
 - o Compte 61522 – entretien bâtiments – diminution dépenses - 2 784.00 €

11 votes → Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 11

6. DM n° 15 : Budget Commune – section investissement
- o Compte 2315 – projet 172 Nouveau tracteur communal – augm. budget + 540.00 €
 - o Compte 2315 – projet 181 Plateforme parking mairie – baisse budget - 540.00 €

11 votes → Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 11

7. Le SICHAGU a été créé par Arrêté préfectoral du 18 juillet 1997. Ni lors de sa création, ni lors des modifications statutaires ultérieures, il n'est fait état des contributions des communes et de leurs modalités de calcul. Toutefois une intention de fixer des règles s'est manifestée par une délibération du comité syndical en date du 12 septembre 1997 et par une délibération du conseil municipal de Gumières en date du 15 février 1998. Mais ensuite, aucun Arrêté préfectoral n'est venu officialiser ces manifestations d'intention pourtant concordantes. Les modalités de calcul de la contribution des communes, appliquées depuis la création du syndicat, sont inappropriées car elles ne prennent pas en compte le plus important critère de répartition qui est « le nombre d'enfants de chaque commune inscrits à l'école ». Il vous est demandé d'annuler la délibération du 15 février 1998 afin que de nouvelles règles de calcul des contributions soient mises en place pour 2016 et que celles-ci soient officialisées par un Arrêté préfectoral.

11 votes → Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 11

2 - Informations et questions diverses

Voirie : La baisse des produits pétroliers enregistrée pendant le premier semestre permet d'envisager à la hausse le programme d'investissements 2015 pour la voirie communale. Décision la semaine prochaine.

Financement des investissements : Le financement est en place. Premier (petit) tirage en octobre.

Enrobé à froid : journée Prolanges le 26 septembre 2015.

La séance est levée à 20h25.

Gumières, le 25 septembre 2015
Claude FERRARI